

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

La réunion chargée d'examiner les activités de surveillance continue de MED POL-Phase III se tiendra à Rome, au Consiglio Nazionale dell'Economia e del Lavoro (CNEL), Viale Davide Lublin, 2 (Villa Borghese). La réunion est organisée avec l'appui du Ministère italien de l'environnement et l'association AMICI PER LA VITA, et en coopération avec le CNEL, l'Istituto Centrale per la Ricerca Scientifica e Tecnologica Applicata al Mare (ICRAM) et l'Agenzia Nazionale Protezione Ambiente (ANPA). La réunion sera ouverte à 10 h par les représentants des institutions précitées et par les représentants du MED POL/PAM.

Point 2 de l'ordre du jour: Élection du Bureau

Conformément à l'article 20 du «Règlement intérieur», la réunion élira un président, deux vice-présidents et un rapporteur.

Point 3 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

L'ordre du jour provisoire proposé par le Secrétariat est distribué sous la cote UNEP(DEC)/MED WG.196/1, et sa version annotée, avec une proposition d'emploi du temps, fait l'objet du présent document. L'ordre du jour sera examiné, modifié s'il y a lieu, et adopté par la réunion. Un service d'interprétation simultanée en anglais et français sera assuré pendant toute la réunion. La réunion siégera en plénières; cependant, des groupes de travail restreints pourront être constitués pour examiner en détail certaines des questions abordées par la réunion.

Point 4 de l'ordre du jour: Examen des activités passées de surveillance continue du MED POL: réalisations et blocages

Le Secrétariat procédera à un bref tour d'horizon des activités du programme MED POL depuis son lancement. La présentation et le débat qui suivra sont destinés à exposer le cours des activités de surveillance continue au fil des années, en mettant en relief les principales réalisations du programme, les problèmes rencontrés et l'évolution vers le programme et les objectifs de l'actuelle Phase III du MED POL.

Point 5 de l'ordre du jour: Activités de surveillance continue de MED POL-Phase III: Problèmes et état d'avancement

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le programme de surveillance continue en cours d'exécution sera examiné en détail par le Secrétariat et les représentants des pays (document UNEP(DEC)/MED WG 196/3). Plus concrètement, la surveillance des tendances, la surveillance des effets biologiques et la surveillance de la conformité seront examinées et débattues en plénière au titre de chacun des points subsidiaires 5.1, 5.2 et 5.3. Pour chacune de ces trois rubriques, la réunion examinera, en en débattant, les réalisations et les problèmes liés à la participation des pays aux activités, les programmes de surveillance nationaux en cours d'exécution, les résultats et données reçus et escomptés, les activités d'assurance qualité des données et le processus de notification des données. Ce débat devrait permettre de faire ressortir les problèmes et de débattre des solutions possibles pour un renforcement régulier des activités. Si nécessaire, la réunion pourra décider de constituer

des groupes de travail restreints pour examiner de manière plus approfondie ces trois points 5 subsidiaires.

Point 6 de l'ordre du jour: Stratégie de surveillance continue de l'eutrophisation

Le Secrétariat présentera les objectifs, le contenu et les résultats escomptés d'un projet de programme de surveillance continue de l'eutrophisation qui pourrait être inclus dans les activités de MED POL-Phase III (document UNEP(DEC)/MED WG196/4). La réunion sera invitée à examiner et remanier le projet en vue de convenir de son contenu.

Point 7 de l'ordre du jour: Mise en place et gestion de la base de données MED POL

Le Secrétariat exposera les progrès accomplis et les plans futurs liés à la mise en place de la nouvelle base de données MED POL-Phase III. Une présentation sera également faite sur la gestion et la divulgation des données et résultats des Phases I et II du MED POL.

Point 8 de l'ordre du jour: Vers un système intégré de surveillance continue pour la gestion des zones côtières

Un débat ouvert s'engagera sur les perspectives à venir d'un système méditerranéen intégré de surveillance continue dans le cadre du MED POL. Le Secrétariat présentera ce point en soulignant la nécessité d'adapter et d'intégrer les activités de surveillance continue en cours dans un système plus complet qui couvrira la surveillance des eaux fluviales, la surveillance des sources de pollution ainsi que les liens et interactions avec la pollution terrestre. Dans ce contexte, la coopération avec des organisations internationales et régionales actives dans le domaine de la surveillance environnementale pourrait être renforcée. De fait, la mise en œuvre du Programme d'actions stratégiques (PAS) prévoit une implication plus large du MED POL et de ses activités de surveillance qui doivent devenir un outil plus concret pour la gestion des zones côtières. Dans ces conditions, il conviendrait d'envisager l'utilisation d'indicateurs ainsi que l'instauration à des fins de gestion de critères, normes et définitions de la pollution. La réunion sera invitée à débattre de cette question et en particulier de mettre l'accent sur le rôle que pourrait jouer dans l'avenir le MED POL, au niveau national, pour la gestion des zones côtières.

Point 9 de l'ordre du jour: Questions diverses

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera toutes autres questions que des participants ou le Secrétariat pourraient soulever.

Point 10 de l'ordre du jour: Adoption du rapport

Le Secrétariat propose d'établir un résumé de décisions et délibérations pour examen et adoption par la réunion. Un rapport officiel de la réunion sera élaboré après la réunion et sera adressé à tous les participants pour éventuelles modifications et pour approbation.

Point 11 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

La clôture de la réunion sera prononcée par le président le vendredi 7 décembre 2001 à 18h30.

Emploi du temps provisoire de la réunion

Mercredi 5 décembre

10 h – 11 h	Points 1, 2 de l'ordre du jour.
11 h – 11 h 30	Pause café
11 h 30 – 13 h	Points 3, 4, 5
13 h – 15 h	Pause déjeuner
15 h – 16 h 30	Point 5.1
16 h 30 – 17 h	Pause café
17 h – 18 h 30	Point 5.1 (suite)

Jeudi 6 décembre

9 h 30 – 11 h	Point 5.2
11 h – 11 h 30	Pause café
11 h – 13 h	Point 5.2 (suite)
13 h – 15 h	Pause déjeuner
15 h – 16 h 30	Point 5.3
16 h 30 – 17 h	Pause café
17 h – 18 h 30	Point 5.3 (suite)

Vendredi 7 décembre

9 h 30 – 11 h	Point 6
11 h – 11 h 30	Pause café
11 h 30 – 13 h	Point 6 (suite)
13 h – 15 h	Pause déjeuner
15 h – 16 h 30	Points 7, 8
16 h 30 – 17 h	Pause café
17 h – 18 h 30	Points 9, 10, 11